

Rapport du Président au Conseil Communautaire

Séance du 28 mai 2019

Rapport n° :

Rapporteur : Boris RAVIGNON

Rédacteur : Mathias LEMAIRE

Direction : Direction de la Modernisation de l'Action Publique - Service Juridique Assemblées

Objet : Procès-Verbal du Bureau Communautaire du 18 avril 2019

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Procès-Verbal

L'an deux mille dix-neuf le dix-huit avril, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Grande Salle de l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 12 Avril 2019

Etaient présents : Marie-José MOSER, Patrick FOSTIER, Jérémy DUPUY, Darkaoui DARKAOUI-ALLAOUI, Elisabeth HUSSON, Michel NORMAND, Raymonde MAHUT, Bernard PIERQUIN, Pierre DELFORGE, Dominique NICOLAS-VIOT, Jean-Pierre RENVOY et Alain BEAUFÉY

Etaient excusés : Boris RAVIGNON, Didier HERBILLON, Patrick DUTERTRE, Jean-Luc CLAUDE, Christian APOTHELOZ, Arnaud WUATELET, Ahmet NARDAL et Jean-François FREROT.

Ont donné pouvoir : /

Membres en exercice : 20

1. BC190418-32 Avenant au marché de fourniture de bornes et de véhicules électriques

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,

Monsieur DUPUY rappelle qu'il s'agit d'une économie de 12 000 euros.

Après en avoir délibéré,

Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de fourniture de bornes et de véhicules électriques
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente convention

2. BC190418-33 Avenant au marché de fourniture de vêtements de travail, équipements associés et habillement sportif

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au marché de fournitures de vêtements de travail, équipements associés et habillement sportif
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

3. BC190418-34 Avenant au marché de fournitures de bacs et de pièces détachées

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au lot 2 du marché relatif à Fourniture de Pièces Détachées
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

4. BC190418-35 Avenants aux marchés de fourniture de dispositifs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du tri et du verre pour la régie des déchets

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au lot 1 du marché relatif à Fourniture de Dispositifs Enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du tri et du verre pour la Régie des Déchets et sur l'avenant N° 1 au lot 2 du marché relatif à la Fourniture de Dispositifs Enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du tri et du verre pour la Régie des Déchets
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

5. BC190418-36 Groupement de commande – Remplacement de l'infrastructure téléphonique et maintenance annuelle

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes susvisé et les termes de la convention de groupement annexée.
- **APPROUVE** le lancement des marchés passés dans le cadre de ce groupement.
AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

6. BC190418-37 Groupement de commande – Système d'Information Géographique

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la constitution des groupements de commandes susvisés et les termes de la convention de groupement annexée.
- **APPROUVE** le lancement des accords-cadres et marchés passés dans le cadre de ces groupements de commandes.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

7. BC190418-38 Demande de Garantie d'Emprunt d'Habitat 08 de 290 000€

Monsieur Pierre DELFORGE, Vice-président, présente le rapport,
Madame Marie-José MOSER ne prend pas part au vote

Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de garantie d'emprunt pour un prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et Consignations pour un montant de 290 000 €.

Madame NICOLAS-VIOT souligne que le Bureau a encore voté une garantie. Bien qu'elle ne remette pas en cause le principe, elle tient à indiquer qu'elle espère que ces organismes seront sérieux dans leurs financements et actions. Elle indique que le risque qu'un organisme présente des difficultés financières n'est pas théorique.

Madame MOSER lui répond que la convention précise qu'en cas de manquement de la part de l'office, Ardenne Métropole percevra les loyers des appartements qu'elle a garantis. De plus, Madame MOSER assure que la situation financière d'Habitat 08 est saine.

Monsieur RENVOY demande s'il est bien prévu une fusion des différents organismes.

Madame MOSER répond que cela risque d'être compliqué ne serait-ce que par la différence de personnalités juridiques des structures: société anonyme ou office public. Elle indique qu'une mutualisation partielle serait possible mais une fusion semble difficile. Elle profite de ce point pour indiquer qu'Habitat 08 devrait atteindre l'objectif des 12 000 logements ce qui lui permettrait de conserver son indépendance.

8. BC190418-39 Engagement des subventions d'aides à la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat auprès des propriétaires au titre du Programme d'Intérêt Général

Madame Marie-José MOSER, Vice-présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les subventions d'aide aux travaux aux propriétaires figurant dans le tableau joint, au titre du PIG 2018-2021
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

9. BC190418-40 Versement d'une subvention d'aide aux travaux dans le cadre de l'OPAH-RU associée au Programme National de Requalification des Quartiers Dégradés de Sedan

Madame Marie-José MOSER, Vice-présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les subventions complémentaires d'aide aux travaux au titre de l'OPAH-RU associée au PRQAD de la ville de Sedan aux propriétaires figurant dans le tableau annexé

10. BC190418-41 Subvention de fonctionnement 2019 – ADIL 08

Monsieur Pierre DELFORGE, Vice-président, présente le rapport,
Madame Marie-José MOSER ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 9 000€ à l'ADIL 08 au titre d'une aide au fonctionnement pour l'année 2019.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération

Madame MOSER indique que l'ADIL est utile pour renseigner les citoyens sur Charleville-Mézières et Sedan.

Madame NICOLAS-VIOT confirme cette affirmation et souligne la qualité de cette association.

Madame MOSER demande à revenir sur les interrogations des membres du Bureau concernant Habitat 08. Elle tient à rappeler que les offices viennent une fois par an à la Troisième Commission présenter leurs projets et leur budget.

11. BC190418-42 Création d'une Académie Interne de la Formation

Monsieur FOSTIER présente le rapport,

Madame NICOLAS-VIOT précise que, lors de la Première Commission, il a été demandé un retour sur le bilan.

Monsieur FOSTIER approuve cette idée et indique qu'un point annuel serait pertinent.

Monsieur le Directeur Général des Services indique que ce retour d'expérience est prévu.

Monsieur PIERQUIN s'interroge sur une possible mutualisation de cette académie.

Monsieur le Directeur Général des Services répond que l'enjeu est aujourd'hui de professionnaliser la pratique au sein d'Ardenne Métropole. Toutefois, il assure à Monsieur PIERQUIN que cette question de la mutualisation sera posée le moment venu. Il résume la position en indiquant qu'il faut d'abord réussir en interne et ensuite s'étendre.

Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la création de l'Académie Interne de la Formation

12. BC190418-43 Règlement du temps de travail de la Direction des Sports

Monsieur FOSTIER présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le règlement du temps de travail de la direction des sports.

13. BC190418-44 Règlement du temps de travail de la Direction de l'Aménagement et du Développement

Monsieur FOSTIER, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le règlement du temps de travail de la direction de l'Aménagement et du Développement

14. BC190418-45 Soutien financier à trois athlètes de haut niveau

Monsieur NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'aide financière de 400 € à « Mathys Moutarde », 1000 € à « Myshaal Sabhi » et 1000 € à « Etienne Hubert ».
- **APPROUVE** les conventions de partenariat.

15. BC19 0418-46 Subvention Clubs Sport de haut niveau

Monsieur NORMAND, Vice-président, présente le rapport,

Madame NICOLAS-VIOT s'interroge sur la différence de montant entre les Flammes et l'Etoile.

Monsieur le Directeur Général Adjoint indique au Bureau Communautaire que la disparité s'explique par le montant des frais. En effet, le championnat féminin présente moins d'équipes ce qui induit moins de déplacement et donc moins de frais. Or, c'est sur ces frais que sont calculées les subventions. Cela explique donc la disparité.

Après en avoir délibéré,
Sur 12 membres présents,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les aides financières susvisées, les soldes des subventions 2019
- **APPROUVE** les conventions d'objectifs 2019 proposées

Monsieur RENVOY tient à faire une intervention sur la fermeture à la navigation du Canal des Ardennes. Il demande que ce point soit abordé notamment par le Président en sa qualité de Président de l'EPAMA.

Monsieur le Directeur Général des Services lui répond qu'il a rencontré, avec le Président, le directeur territorial de VNF Grand Est (hors Alsace) dernièrement. Ce dernier leur a effectivement fait part de cette fermeture programmée si rien ne changeait au niveau des flux financiers de l'Etat. Monsieur le Directeur Général des Services indique aux membres du Bureau Communautaire que le Président rencontre ses homologues des autres EPCI du territoire une fois par mois et qu'il est effectivement prévu d'afficher une position commune sur ce point avec une alerte envoyée à la Ministre des Transports.

Monsieur FOSTIER complète en indiquant que tout le monde monte au créneau avec une position unanime. Il prend l'exemple d'une entreprise à Pont-à-Barre qui est très inquiète sur ce sujet. C'est un souci partagé et signalé.

Au vu de ces éléments, il est demandé aux membres de :

- **APPROUVER** le Procès-Verbal du Bureau Communautaire lors de sa réunion du 18 avril 2019